



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **Carrosserie de la Gravière V.T. Sàrl**, ch. de la Gravière 8, 1227 Les Acacias
2. Date du prononcé de dissolution: 29.10.2012
3. Suspension de faillite: 18.02.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.03.2013
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** but exploitation d'une carrosserie, commerce de véhicules ainsi que fournitures et accessoires

Pour tout renseignement :
Groupe n°5 022/388.89.05
2012 001856 B / OFA5

Office des faillites
1227 Carouge GE

00870615

